

ASQUINS

1. Bourg - Nord

Données relatives à la présente planche
NB : les plans des PPRn et autres servitudes sont annexés au PLUi

Zonage

- UA,B(a,m,r,v) - Zone urbaine à vocation mixte
- UA,B(a,m,v)j - Sous-secteur de jardin
- 2AUb - Zone à urbaniser à vocation mixte à long terme
- A - Zone agricole protégée
- Ac(a,m,v) - Zone constructible pour l'activité agricole
- N - Zone naturelle protégée
- Np - Zone naturelle constructible pour les équipements

Prescriptions graphiques

- Périmètre d'Orientation d'aménagement et de programmation
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Autre élément de paysage (bosquet, haie, jardin, etc.)
- Autres éléments de la trame bleue (étang, cours d'eau, etc.)

Éléments patrimoniaux et paysagers remarquables à protéger

- Élément de paysage ou de patrimoine
- Secteur ou ensemble paysager et patrimonial

Fond de plan

- Cours d'eau et plans d'eau

N°	Élément du patrimoine protégé
021 - 006	Tuilerie de la Bouillères
021 - 007	Tannerie Gourlet
021 - 008	Tuilerie de la route d'Avallon
021 - 009	Manoir de Choslin

Emplacement réservé	Bénéficiaire	Surf.
n° 7 - Création d'une voie pour engins agricoles (chemin blanc)	Commune	1 623 m²

